



Société Française de l'Évaluation

La pluralité des méthodes d'évaluation : une nécessité ne devant pas occulter l'évaluation des méthodes

Contribution pour un débat scientifique ouvert et pluraliste

29 MARS 2019

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 PARIS

La pluralité des méthodes d'évaluation : une nécessité ne devant pas occulter l'évaluation des méthodes

La réforme constitutionnelle de 2008 a incontestablement favorisé un développement des évaluations comme l'atteste encore récemment l'organisation du printemps de l'évaluation, un colloque organisé en juin dernier par l'Assemblée Nationale et consacré à l'évaluation des politiques publiques. Reste que ce déploiement, fluctuant dans son ampleur, a conduit à une pluralité de visions, de finalités, d'approches et d'usages. C'est dans ce contexte que la question des méthodes mobilisées pour évaluer devient un thème de débats et de controverses.

La pluralité des méthodes d'évaluation est une position portée par la SFE depuis sa création. Cette notion renvoie à plusieurs dimensions, et plus particulièrement l'adaptation des méthodes à l'objet évalué et aux finalités assignées, d'une part, le croisement des disciplines et des outils, ensuite, le croisement des points de vue, qu'ils soient issus d'analyses expertales ou de paroles d'acteur, enfin.

L'évaluation, comme toute production de connaissance scientifique, tire sa scientificité du pluralisme des méthodes et des débats/controverses qu'elle suscite. Le pluralisme est souhaitable et constitutif d'une science en « bonne » santé ». Dit autrement, la pluralité des méthodes d'évaluation ne doit pas occulter l'évaluation des méthodes.

La journée d'étude se veut apporter une contribution à ces débats dans une perspective pluraliste et ouverte.

Elle sera organisée au travers de trois séquences.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : FIAP Jean Monnet - 30 rue Cabanis - 75014 Paris

Métro 6 : Arrêt "Glacière" ou "Saint-Jacques"

RER B : Arrêt "Denfert-Rochereau"

Inscriptions

Les frais d'inscription (incluent le buffet)

- 20 euros pour les étudiants, sans emploi ou retraités adhérents à la SFE
- 95 euros pour les adhérents
- 180 euros pour les non adhérents

PROGRAMME

29 MARS 2019

8H30

Accueil des participants

9H00 - PROPOS INTRODUCTIF "QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION "SCIENTIFIQUE ET DE QUALITÉ"

Le doute et la critique constituent le fondement de toute production scientifique. Une évaluation de qualité exige alors une approche plurielle reflétant le fait que la connaissance est d'autant plus riche qu'elle résulte d'un débat efficace. Ceci suppose au minimum une diversité dans les méthodes d'évaluation, ouvertes aux échanges, aux collaborations interdisciplinaires afin de comprendre leurs apports et leurs limites. Le pluralisme est alors une richesse et non une limite. L'une des questions centrales pourrait être que révèlent les méthodes d'évaluations mobilisées et que ne révèlent-elles pas ?

Agnès Labrousse, *Economiste, Université de Picardie, Chercheuse au CRIISEA (Amiens) et chercheuse associée au CEMI-EHESS (Paris)*

10H30 - REGARDS CROISÉS : EVALUATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

Dans un contexte où l'action publique est incertaine et les moyens disponibles contraints, l'expérimentation apparaît comme une voie pour apprécier, la faisabilité, l'efficacité et l'efficience d'un dispositif ou d'un programme avant d'envisager son éventuelle généralisation. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées à cet effet. Il convient d'examiner dans quels contextes et à quelles conditions elles peuvent faire leurs preuves, notamment au travers de critères de fiabilité, de temporalité, de coûts, de repérage des biais et de leurs impacts, de reproductibilité des résultats obtenus.

Carlo Barone, *Sociologue, Liepp, Sciences Po Paris*

Arthur Jatteau, *Economiste et sociologue, Université de Lille*

Anne Le Roy, *Economiste CREG, Université de Grenoble Alpes*

12H30 - DÉJEUNER SUR PLACE

14H00 - REGARDS CROISÉS : EVALUATIONS D'IMPACT

Cette notion, largement présente, recouvre plusieurs acceptions et, au-delà, plusieurs types d'approches permettant d'apprécier quantitativement ou qualitativement les impacts d'une politique publique. Elles peuvent s'appliquer à un travail préalable à la décision, pour l'éclairer. C'est le cas des études d'impacts préparatoires à tout projet de loi. Elles peuvent se dérouler ex-post, ou au cours du déploiement d'un dispositif ou d'un programme. Elles diffèrent aussi par leurs finalités. Certaines de ces évaluations se limitent aux résultats, d'autres ont un spectre plus large en recherchant les effets produits au-delà des objectifs assignés.

Clément Lacouette-Fougère, *Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), chargé d'enseignement à Sciences Po Paris*

Antoine Naboulet, *Chef de projet, Adjoint à la directrice Département Travail Emploi Compétences, France Stratégie*

Maurice Baslé, *Professeur émérite, CREM CNRS Université de Rennes 1*

Benoit Le Maux, *Maître de Conférence, MCF HDR Institut Condorcet Rennes*

Animation : Isabelle Duchefdelaville, *Inspectrice générale de la Ville de Paris, Vice présidente de la SFE*

16H00 - CONCLUSION DES TRAVAUX

Bernard Perret, *Essayiste et consultant*

A renvoyer par courrier à
SFE - 21 rue des Grands Champs- 75020 Paris
ou par mail à stephanie.breton@sfe-asso.fr

Journée du 29 mars 2019

Participant

Nom : Prénom :

Fonction :

Courriel :

Coordonnées de facturation

Organisme (*si les frais d'inscriptions sont pris en charge par l'employeur*) :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Je m'engage à verser le montant de la participation forfaitaire de euros

20 euros (étudiants, sans emploi, retraité qui sont adhérents à la SFE)

95 euros (adhérents individuels ou institutionnels SFE)

180 euros (non adhérents)

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux participants à la journée

J'accepte que mes coordonnées soient conservées et utilisées par la Société Française de l'Évaluation

Fait à,, le

Signature et cachet obligatoire (pour les inscriptions prises en charge par l'employeur)